

Image not found or type unknown



Perte d'emploi probable suite à la mise en examen des dirigeants

Par **kouguy**, le **02/05/2009** à **19:34**

Les dirigeants de ma société sont actuellement mis en examen par le tribunal de Lille dont le motif grave de escroqueries en bande organisée (cf article presse <http://www.leprogres.fr/fr/permalien/article/417128/Escroqueries-au-decodeur-une-societe-de-l-Ain-impliquee.html>)

Aussi la société a été placée sous sauvegarde judiciaire par la chambre de commerce de Bourg en Bresse ne présageant rien de bon pour l'avenir de mon emploi. N'ayant aucune possibilité de contact auprès de représentation syndicale dans l'entreprise quels sont les recours ou protections à prévoir pour gérer au mieux la perte d'emploi.

Merci d'avance.